INSTRUCTIONS DE COURSE

V2

La spéciale 50 ans du CNC

Cercle Nautique Cherbourgeois

Organisée par le Cercle Nautique Cherbourgeois

Du 30 au 31 mai 2026

Compétition de grade 5c

1. REGLES

L'épreuve est régie par *Les Règles de Course à la Voile, ISAF 2025/2028.*

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 1 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet.

3. COMMUNICATION AVEC LES CONCURRENTS

Les avis aux concurrents et les parcours seront affichés dans les locaux du CNC ; dans la mesure du possible ils seront également mis sur la page Facebook du CNC.
Les communications VHF se feront sur le canal 72.
Briefing le 30/05 au CNC à 12 heures 00, inscriptions jusqu'au vendredi 29/05, 12 heures.

4. PROGRAMME DES COURSES

Le samedi 30 mai,
Après-midi : Manche 1, mise à disposition sur la ligne à 13h00 ;
Le dimanche 31 mai,
Après-midi : Manche 2, mise à disposition sur la ligne à 13h00.

5. PAVILLONS DE CLASSE

Les bateaux sont répartis en deux classes :

-Classe 1. Rating net inférieur ou égal à 18 pavillon Orange
-Classe 2. Rating net supérieur à 18 pavillon Bleu

6. ZONES DE COURSE

La zone de course sera délimitée par la basse Bréfort à l'ouest, la latitude 49°46,40'N au nord et la bouée « la pierre noire » à l'est.

7. PARCOURS

Ils seront de type côtier et définis pour chaque manche.
Ils seront affichés dans les locaux du CNC au plus tard 45 minutes avant la mise à disposition.
Les marques de parcours sont à contourner.

8. LE DEPART

La ligne de départ est définie par l'alignement des deux triangles situés sur la jetée nord du port Chantereyne. Elle est limitée par deux bouées sphériques jaunes. Elle doit être franchie du Sud vers le Nord.
Si une partie quelconque de la coque d'un bateau franchit la ligne avant le signal de départ, lors du rappel individuel, le comité de course pourra donner le(s) numéro(s) de voile par VHF.
L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation.
Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après le signal de départ sera classé DNS sans instruction.

9. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée est définie par l'alignement des deux triangles situés sur la jetée nord du port Chantereyne. Elle est limitée par deux bouées sphériques jaunes. Elle doit être franchie du Nord vers le Sud.
Chaque bateau doit s'identifier par VHF avant le passage de la ligne.
Si le comité de course est absent quand un bateau finit, celui-ci doit déclarer au comité de course son heure d'arrivée et sa position par rapport aux bateaux à proximité.

10. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

11. TEMPS LIMITES

L'heure limite est fixée :
- à 18h00 ;
- ou 1h30 après l'arrivée du premier de la classe considérée s'il franchit la ligne avant 18h00.

12. DEMANDES D'INSTRUCTION

Le temps limite de réclamation est de 60 minutes après l'arrivée du dernier bateau des deux classes.
Les concurrents concernés seront avertis de la date et de l'heure de l'instruction au plus tard le jeudi suivant par affichage sur le tableau officiel.

13. CLASSEMENT

Un classement est fait pour chacune de deux classes.
Le classement de chaque manche sera fait selon le système de calcul du temps compensé (application du barème temps sur temps du Guide Osiris Habitable).
Le classement général sera fait selon le système de points à minima (annexe A4 des RCV).

14. REGLES DE SECURITE

Le port de la brassière est obligatoire.
Chaque bateau doit être équipé d'une VHF et rester en veille sur le canal 72.
Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible par VHF.
Après l'heure légale du coucher du soleil les feux de route des bateaux doivent être allumés.
La législation en vigueur régissant le trafic maritime dans la Rade de Cherbourg doit être respectée.

15. PRIX

Ils seront remis aux premiers de chaque classe lors de la soirée anniversaire du CNC qui aura lieu le samedi 6 juin à la salle Livory.

16. ARBITRES DESIGNES

Président du comité de course :	Belina Guillaume
Président du jury :	Gwenaëlle Joulie Métivier